

Bruxelles, le 13/02/2018

A l'attention des membres de la CP118

**Concerne : Action du 27 février**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la FGTB soutient l'action de la CGSP programmée ce 27 février 2018 pour s'opposer aux mesures du Gouvernement en matière de pension.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 27 février 2018 sera donc une journée d'action qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire.

Pour les travailleurs travaillant dans des équipes de nuit, cela pourrait donner lieu à plusieurs jours d'absence (le jour de l'action ainsi que la veille ou le lendemain) ; ces jours doivent également être considérés comme étant des jours couverts par ce préavis

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Tangui CORNU

Co-Président FGTB HORVAL

